



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 1 – POULE A

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2
53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2
53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2
53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1
53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2
53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2

53 37 0047	TC. CHINON 2	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 3	SERY	Romain	06 71 00 24 29	sery_romain@yahoo.fr
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 2	MERLOT	Nicolas	06 37 16 52 24	nikemerlot@neuf.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	MICHOU	Nicolas	06 75 89 69 61	bardeyy@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 2	GENTILHOMME	Ronan	06 14 17 44 96	ronao057@orange.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 1	GAUTIER	Nicolas	06 89 89 91 80	nicogo71@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 1 – POULE B

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 6

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0107 TC. TOURS 6 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 3
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 6

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0107 TC. TOURS 6
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 3

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4
 53 37 0107 TC. TOURS 6 / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 *

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 4	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 1	BESANÇON-GUERENA	Daniel	06 09 41 95 19	daniel.besancon@gmail.com
53 37 0107	TC. TOURS 6	MARTIN	Philippe	06 62 06 47 85	philippe.tct@wanadoo.fr
53 37 0212	RS. ST CYR 3	HEYNDRICKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 1	MARIE	Romuald	06 62 62 56 03	romualdm@yahoo.fr
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 1	AUBUSSON	Jérôme	06 61 20 70 62	jaub2011@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 2 – POULE A

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0263 AS.MONTS 2 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 *	/	53 37 0715 TC CINQ MARS 2
53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 *	/	53 37 0173 AS. LUYNES 1

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 *	/	53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
53 37 0715 TC CINQ MARS 2 *	/	53 37 0263 AS.MONTS 2
53 37 0173 AS. LUYNES 1 *	/	53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0263 AS.MONTS 2 *	/	53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3
53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 *	/	53 37 0715 TC CINQ MARS 2
53 37 0173 AS. LUYNES 1 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 5

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
53 37 0263 AS.MONTS 2 *	/	53 37 0173 AS. LUYNES 1
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 *	/	53 37 0505 TRUYES CORMERY 1

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 *	/	53 37 0263 AS.MONTS 2
53 37 0173 AS. LUYNES 1 *	/	53 37 0715 TC CINQ MARS 2
53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 *	/	53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3

53 37 0144	ST AVERTIN TENN 3	GARNIER	Bernard	06 52 35 10 45	bernardm.garnier@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 1	TOMASINO	Adrien	06 83 35 53 71	adrien.tomasino@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 2	DAVOUST	Stéphane	07 86 36 41 10	sdavoust@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 5	BALOGUE	Axel	06 18 86 86 94	axel.balogue@gmail.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY 1	CORMIER	Yoann	06 64 35 07 62	yoann-cormier@hotmail.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 2 – POULE B

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0332 TC. VERNOU 2 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
53 37 0051 US. ST PIERRE 3 *	/ 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1
53 37 0065 ASPM. TOURS 1 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 4

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 3 *	/ 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 *	/ 53 37 0332 TC. VERNOU 2
53 37 0317 ATG. TOURS 4 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 3

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0332 TC. VERNOU 2 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
53 37 0317 ATG. TOURS 4 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
53 37 0065 ASPM. TOURS 1 *	/ 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0332 TC. VERNOU 2 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 4
53 37 0051 US. ST PIERRE 3 *	/ 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 3

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 3 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
53 37 0317 ATG. TOURS 4 *	/ 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1
53 37 0065 ASPM. TOURS 1 *	/ 53 37 0332 TC. VERNOU 2

53 37 0051	US. ST PIERRE 3	TESSIER	Arnaud	06 51 90 28 83	atrp@free.fr
53 37 0065	ASPM. TOURS 1	SAUTEJEAU	Yvan	06 34 03 69 48	yvansautejeau@yahoo.fr
53 37 0317	ATG. TOURS 4	DIOP	Boubacar	06 68 34 45 28	larrylove@hotmail.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 2	GUDEFIN	Pierre Yves	06 87 18 35 20	pierre-yves.guddefin@fedex.com
53 37 0462	AVIONNETTE PM. 1	NOUVEAU	Christophe	06 62 11 40 84	christophe.nouveau2@orange.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 3	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 2 – POULE C

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 *	/	53 37 0195 TC. STE MAURE 2
53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 *	/	53 37 0051 US. ST PIERRE 2
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 *	/	53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
53 37 0195 TC. STE MAURE 2 *	/	53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
53 37 0051 US. ST PIERRE 2 *	/	53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 *	/	53 37 0051 US. ST PIERRE 2
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 *	/	53 37 0195 TC. STE MAURE 2

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0051 US. ST PIERRE 2 *	/	53 37 0195 TC. STE MAURE 2
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 *	/	53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 *	/	53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 *	/	53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 *	/	53 37 0051 US. ST PIERRE 2
53 37 0195 TC. STE MAURE 2 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 4

53 37 0051	US. ST PIERRE 2	TIFFAULT	Loann	06 52 97 80 82	loann.tiffault@hotmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 4	COUET	Laurent	06 61 49 04 93	lolo.couet@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 2	AUGER	Nicolas	06 62 96 43 10	nicolas.auger18@orange.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 4	GUELFY	Romain	06 42 04 45 68	romain.guelfi@hotmail.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 2	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème,** doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 2 – POULE D

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 *	/ 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
53 37 0043 ACA Tennis 2 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
53 37 0715 TC CINQ MARS 1 *	/ 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 2
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 2
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 *	/ 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
53 37 0715 TC CINQ MARS 1 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 *	/ 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3
53 37 0043 ACA Tennis 2 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 *	/ 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 2
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
53 37 0715 TC CINQ MARS 1 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1

53 37 0043	ACA Tennis 2	BOUE	Christophe	06 88 67 66 31	christophe.boue2@wanadoo.fr
53 37 0049	TC. LIGUEIL 1	TOT	Michaël	06 70 90 34 94	totmichael@aol.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 3	DESMAZEAUD	Christophe	06 12 42 80 91	christophe.desmazeaud@orange.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 1	LEMAIRE	Matthieu	06 50 13 36 79	loumloumloum@gmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 2	ASCIAK	Gilles	06 70 64 04 01	gillesasciak@free.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 3 – POULE A

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
53 37 0360 TC. NAZELLES 1 *	/ 53 37 0463 TC. MONNAIE 1

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 *	/ 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
53 37 0463 TC. MONNAIE 1 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
53 37 0360 TC. NAZELLES 1 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5
53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 *	/ 53 37 0463 TC. MONNAIE 1

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 *	/ 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
53 37 0360 TC. NAZELLES 1 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 *	/ 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
53 37 0463 TC. MONNAIE 1 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5

53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 4	NOEL	Yannick	06 11 97 62 68	yannick.noel13@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 5	LONQUEU-GASSER	VINCENT	06 21 26 42 27	vincent.lonqueu-gasser@neuf.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 2	MATYSIAK	Jérôme	06 62 64 52 90	jeromematysiak@yahoo.fr
53 37 0360	TC. NAZELLES 1	GIRARD	Franck	06 70 63 55 47	frgkine@gmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 1	LEGEARD	Sonny	06 58 89 95 91	sonny.legeard@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 3	AGOSTINI	Pierre	06 84 37 31 46	pago37@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 3 – POULE B

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0478 AS. VERETZ 1 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
53 37 0323 US GENILLE 1 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 4

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 *	/ 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
53 37 0044 USE. AVOINE 4 *	/ 53 37 0478 AS. VERETZ 1
53 37 0570 ES. OESIENNE 2 *	/ 53 37 0323 US GENILLE 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0323 US GENILLE 1 *	/ 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
53 37 0478 AS. VERETZ 1 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 4

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0570 ES. OESIENNE 2 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 4
53 37 0323 US GENILLE 1 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 *	/ 53 37 0478 AS. VERETZ 1

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0478 AS. VERETZ 1 *	/ 53 37 0323 US GENILLE 1
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
53 37 0044 USE. AVOINE 4 *	/ 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5

53 37 0044	USE. AVOINE 4	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 5	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 5	DAUCHET	Ludovic	06 63 33 34 41	ludovic.dauchet@sfr.fr
53 37 0323	US GENILLE 1	MARCOUYEUX-PAVIET	Loïc	07 83 77 37 90	loic.mxpt@hotmail.fr
53 37 0478	AS. VERETZ 1	BEUGRE	HERMANN	06 50 94 71 39	hermannbeugre@yahoo.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 2	VEYRINAS	Jean Claude	06 18 48 20 92	jeanclaude.veyrinas@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 3 – POULE C

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0047 TC. CHINON 5 *	/ 53 37 0063 T BLERE VDC 2
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 *	/ 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 *	/ 53 37 0366 AS. FONDETTES 4

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0063 T BLERE VDC 2 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3
53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
53 37 0366 AS. FONDETTES 4 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 5

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0047 TC. CHINON 5 *	/ 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3
53 37 0063 T BLERE VDC 2 *	/ 53 37 0366 AS. FONDETTES 4

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 *	/ 53 37 0366 AS. FONDETTES 4
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 *	/ 53 37 0063 T BLERE VDC 2
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 5

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0063 T BLERE VDC 2 *	/ 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
53 37 0047 TC. CHINON 5 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
53 37 0366 AS. FONDETTES 4 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3

53 37 0047	TC. CHINON 5	FAURE	Jean-Michel	06 77 39 41 43	jmfaure4@free.fr
53 37 0063	T BLERE VDC 2	BOUVET	Nicolas	06 71 16 19 46	nicolas.bouvet37@outlook.fr
53 37 0339	ASS TENNIS PAYS DE RACAN 1	MENNETEAU	Laurent	06 71 71 97 43	laurent.menneteau@yahoo.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 4	CHARRIER	Jean Yves	06 07 61 56 89	charrier.jeanyves@neuf.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 3	VAN-GHELDER	Guillaume	06 31 79 90 32	guiger2009@gmail.com
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 2	FIEF	David	06 66 01 26 84	david.fief@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème,** doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 3 – POULE D

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 *	/	53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2
53 37 0570 ES. OESIENNE 3 *	/	53 37 0195 TC. STE MAURE 3
53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 *	/	53 37 0366 AS. FONDETTES 3

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 *	/	53 37 0570 ES. OESIENNE 3
53 37 0366 AS. FONDETTES 3 *	/	53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
53 37 0195 TC. STE MAURE 3 *	/	53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 *	/	53 37 0570 ES. OESIENNE 3
53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 *	/	53 37 0195 TC. STE MAURE 3
53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 *	/	53 37 0366 AS. FONDETTES 3

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0195 TC. STE MAURE 3 *	/	53 37 0366 AS. FONDETTES 3
53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 *	/	53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2
53 37 0570 ES. OESIENNE 3 *	/	53 37 0050 TC. LOCHOIS 2

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 *	/	53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1
53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 *	/	53 37 0195 TC. STE MAURE 3
53 37 0366 AS. FONDETTES 3 *	/	53 37 0570 ES. OESIENNE 3

53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 3	BONAMY	David	06 50 85 84 29	grandavb@hotmail.com
53 37 0346	TC. ATTEGIEN 1	PINAU	Nicolas	06 71 23 44 35	ninikarak@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 3	CHARRIER	Jean Yves	06 07 61 56 89	charrier.jeanyves@neuf.fr
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 2	BARDEAU	Julien	06 21 29 76 96	julien.bardeau@live.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 3	DAVID	Jean-Luc	06 40 25 03 86	jluc37@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème,** doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 3 – POULE E

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2
53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3
53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2
53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5

53 37 0044	USE. AVOINE 5	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 3	CARATY	Dominique	06 38 26 02 78	gay.caraty@gmail.com
53 37 0119	TC. VAL INDRE 2	FOSSE	David	06 87 68 00 44	dfosse3@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 4	DAGUET	David	06 79 46 75 42	david.daguet37@gmail.com
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 1	BRUNEAU	Nicolas	06 61 33 47 57	bruneau_nicolas@yahoo.fr
53 37 0560	AZAY TC. 1	ESTEL	Benoît	06 60 77 71 48	estelbenoit@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 3 – POULE F

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 3
53 37 0189 TC ESVRES 1 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 3
53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 *	/ 53 37 0048 TC. DESCARTES 1

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0044 USE. AVOINE 3 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 1
53 37 0048 TC. DESCARTES 1 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
53 37 0047 TC. CHINON 3 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 1
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 3
53 37 0044 USE. AVOINE 3 *	/ 53 37 0048 TC. DESCARTES 1

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0047 TC. CHINON 3 *	/ 53 37 0048 TC. DESCARTES 1
53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 3
53 37 0189 TC ESVRES 1 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1
53 37 0044 USE. AVOINE 3 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 3
53 37 0048 TC. DESCARTES 1 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 1

53 37 0044	USE. AVOINE 3	AUTRET	Thomas	06 60 62 14 39	thomas.autret@orange.fr
53 37 0047	TC. CHINON 3	DENIS	Alain	06 73 02 08 95	alaindenis37@gmail.com
53 37 0048	TC. DESCARTES 1	BILLAC	Emmanuel	06 12 41 64 34	emmanuel.billac@free.fr
53 37 0189	TC ESVRES 1	CLERMONTE	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 1	GEOFFROY	Alex	06 75 90 54 11	alex.geoffroy@live.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 3	BLANCHET	Patrick	06 37 62 72 43	blanchet.patrick@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 3 – POULE G

Responsable :LE BERRE Yann - yannleberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0047 TC. CHINON 4 *	/ 53 37 0344 CA. SKF 1
53 37 0317 ATG. TOURS 5 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0344 CA. SKF 1 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 5
53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3
53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 4

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0047 TC. CHINON 4 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 5
53 37 0344 CA. SKF 1 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 *	/ 53 37 0344 CA. SKF 1
53 37 0317 ATG. TOURS 5 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 4

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0344 CA. SKF 1 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
53 37 0047 TC. CHINON 4 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3
53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 5

53 37 0047	TC. CHINON 4	SIMON	Gilles	06 37 62 85 14	gilles.simon37@free.fr
53 37 0050	TC. LOCHOIS 3	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 3	GIUA	Mathieu	06 50 80 44 61	mathieu.giua@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 3	ASCIAK	Louis	06 42 28 67 90	louisasciak@hotmail.fr
53 37 0317	ATG. TOURS 5	MOULINEUF	Valentin	06 79 44 07 77	valentin.moulineuf@hotmail.com
53 37 0344	CA. SKF 1	BUCHOT	Stephane	06 86 68 45 47	stephane.buchot@skf.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 3 – POULE H

Responsable :LE BERRE Yann - yannieberre@wanadoo.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0420 JS. METTRAY 2 *	/ 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
53 37 0119 TC. VAL INDRE 3 *	/ 53 37 0212 RS. ST CYR 4
53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 *	/ 53 37 0263 AS.MONTS 3

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 *	/ 53 37 0119 TC. VAL INDRE 3
53 37 0263 AS.MONTS 3 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 2
53 37 0212 RS. ST CYR 4 *	/ 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 *	/ 53 37 0119 TC. VAL INDRE 3
53 37 0420 JS. METTRAY 2 *	/ 53 37 0212 RS. ST CYR 4
53 37 0415 TC MANTHELAN 1 *	/ 53 37 0263 AS.MONTS 3

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0212 RS. ST CYR 4 *	/ 53 37 0263 AS.MONTS 3
53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 *	/ 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
53 37 0119 TC. VAL INDRE 3 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 2

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0420 JS. METTRAY 2 *	/ 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1
53 37 0415 TC MANTHELAN 1 *	/ 53 37 0212 RS. ST CYR 4
53 37 0263 AS.MONTS 3 *	/ 53 37 0119 TC. VAL INDRE 3

53 37 0119	TC. VAL INDRE 3	HOFFMANN	Wilfried	06 31 21 38 39	wildi37@hotmail.fr
53 37 0212	RS. ST CYR 4	HEYNDRIKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 3	DESCLAUX	MAXIME	06 16 48 80 00	desclauxmax@gmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 1	DASPREMONT	VINCEN T	06 95 67 25 17	v_daspremont@yahoo.fr
53 37 0420	JS. METTRAY 2	CHEVET	John	06 64 39 41 98	john_chevet@yahoo.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 1	GONCALVES DE ALMEIDA	Pedro	06 61 33 61 51	pedrogoncalves@sfr.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème,** doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 4 – POULE A

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2 *	/	53 37 0415 TC MANTHELAN 2
53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 *	/	53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5
53 37 0263 AS.MONTS 4 *	/	53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0415 TC MANTHELAN 2 *	/	53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 *	/	53 37 0263 AS.MONTS 4
53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 *	/	53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2 *	/	53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5
53 37 0263 AS.MONTS 4 *	/	53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
53 37 0415 TC MANTHELAN 2 *	/	53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 *	/	53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
53 37 0263 AS.MONTS 4 *	/	53 37 0415 TC MANTHELAN 2
53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 *	/	53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0415 TC MANTHELAN 2 *	/	53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5
53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2 *	/	53 37 0263 AS.MONTS 4
53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 *	/	53 37 0155 TC. VOUVRAY 1

53 37 0155	TC. VOUVRAY 1	VALENTIN	daniel	06 84 38 87 34	valentindan@hotmail.fr
53 37 0263	AS.MONTS 4	AFIF	RALPH	06 52 28 33 91	ralph.afif5@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 5	VANLERBERGHE	Marius	07 68 00 61 40	mariusvanlerberghe@gmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 2	DELANOE	François	07 86 59 01 00	francois-delanoe@orange.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	FOLLIOU	Jérôme	06 62 11 22 78	jefolliot@orange.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 2	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double *Divisions D2,D3,D4,D5*

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 4 – POULE B

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 2
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 4
53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 5

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0189 TC ESVRES 2 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
53 37 0051 US. ST PIERRE 5 *	/ 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
53 37 0043 ACA Tennis 4 *	/ 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 4
53 37 0189 TC ESVRES 2 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 5

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0043 ACA Tennis 4 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 5
53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 *	/ 53 37 0189 TC ESVRES 2
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 *	/ 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 *	/ 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1
53 37 0189 TC ESVRES 2 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 4
53 37 0051 US. ST PIERRE 5 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1

53 37 0043	ACA Tennis 4	PERRIN	Stéphane	06 84 82 16 31	snb.perrin@gmail.com
53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 5	DEPOND	Jean-Marc	07 78 64 79 43	jmd18106@gmail.com
53 37 0189	TC ESVRES 2	CLERMONTÉ	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 1	BIGOT	Sébastien	07 63 62 28 39	ets.bigot.s@hotmail.fr
53 37 0774	ASL. MICHELIN 1	RICHARD	David	06 04 65 76 90	dvidrichard@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 4 – POULE C

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0570 ES. OESIENNE 4 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6
53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4
53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 4

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0570 ES. OESIENNE 4 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6
53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 4

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
53 37 0570 ES. OESIENNE 4 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4
53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 5

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 6	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 5	DUBOIS- GOUCHAULT	Louis	07 71 21 64 86	louisdg37@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 4	BUTIN	Ludovic	06 64 03 59 15	ludovic.butin@gmail.com
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 2	GEOFFROY	Alex	06 75 90 54 11	alex.geoffroy@live.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 4	CARTIER	Tristan	06 42 04 91 63	bourotte_fr@yahoo.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 4	RAFFAULT	Jérôme	06 60 12 85 50	bellebatte@hotmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème,** doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 4 – POULE D

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0112 TC GENTIANA 1 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6
53 37 0195 TC. STE MAURE 4 *	/ 53 37 0478 AS. VERETZ 2
53 37 0545 SORIGNY AS. 1 *	/ 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 *	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 4
53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4 *	/ 53 37 0112 TC GENTIANA 1
53 37 0478 AS. VERETZ 2 *	/ 53 37 0545 SORIGNY AS. 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0545 SORIGNY AS. 1 *	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 4
53 37 0112 TC GENTIANA 1 *	/ 53 37 0478 AS. VERETZ 2
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 *	/ 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0478 AS. VERETZ 2 *	/ 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4
53 37 0545 SORIGNY AS. 1 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6
53 37 0195 TC. STE MAURE 4 *	/ 53 37 0112 TC GENTIANA 1

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0112 TC GENTIANA 1 *	/ 53 37 0545 SORIGNY AS. 1
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 *	/ 53 37 0478 AS. VERETZ 2
53 37 0777 TC. CHAMBOURG 4 *	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 4

53 37 0112	TC GENTIANA 1	NGUYEN	Patrick	06 65 94 27 82	nguyen37patrick@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 4	FAGUET	Jean paul	06 58 78 89 26	faguetjp@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 6	ALLIEZ	Damien	06 16 59 77 39	dalliez@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 2	DUGAS	Nicolas	06 26 90 35 78	nicolasdugas.b@gmail.com
53 37 0545	SORIGNY AS. 1	MAURICE	Laurent	06 62 77 70 65	l.maurice37@orange.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 4	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 4 – POULE E

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 *	/ 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
53 37 0212 RS. ST CYR 5 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 2
53 37 0776 ASSOCIATION CLUBS DE TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1 *	/ 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 *	/ 53 37 0212 RS. ST CYR 5
53 37 0173 AS. LUYNES 2 *	/ 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 *	/ 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 2
53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1 *	/ 53 37 0212 RS. ST CYR 5
53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 *	/ 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0173 AS. LUYNES 2 *	/ 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2
53 37 0776 ASS DE TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1 *	/ 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
53 37 0212 RS. ST CYR 5 *	/ 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 2
53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 *	/ 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 *	/ 53 37 0212 RS. ST CYR 5

53 37 0049	TC. LIGUEIL 2	TOT	Michaël	06 70 90 34 94	totmichael@aol.com
53 37 0118	CASTELRENAU. TC 1	HOFFMANN	Dimitri	06 81 16 76 82	dimitri.hoffmann37@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 2	TRESSEL	Pascal	06 16 37 10 41	tresselp@hotmail.fr
53 37 0212	RS. ST CYR 5	HEYNDRICKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 2	BOURGES	Ugo	07 72 25 26 30	bourgesugo@gmail.com
53 37 0776	ASS TENNIS SAVIGNE ET GIZEUX 1	LEGENDRE	Arnaud	06 78 75 70 69	pontjoubert@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 4 – POULE F

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0043 ACA Tennis 3 *	/	53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6
53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 *	/	53 37 0420 JS. METTRAY 3
53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 *	/	53 37 0323 US GENILLE 2

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 *	/	53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3
53 37 0323 US GENILLE 2 *	/	53 37 0043 ACA Tennis 3
53 37 0420 JS. METTRAY 3 *	/	53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 *	/	53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3
53 37 0043 ACA Tennis 3 *	/	53 37 0420 JS. METTRAY 3
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 *	/	53 37 0323 US GENILLE 2

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0420 JS. METTRAY 3 *	/	53 37 0323 US GENILLE 2
53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 *	/	53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6
53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 *	/	53 37 0043 ACA Tennis 3

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0043 ACA Tennis 3 *	/	53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 *	/	53 37 0420 JS. METTRAY 3
53 37 0323 US GENILLE 2 *	/	53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3

53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 1	BASTARD	Loïc	06 16 34 40 45	bastard.loic37@gmail.com
53 37 0043	ACA Tennis 3	ALLAIRE	TONY	06 32 15 76 57	yoshu0907@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 6	LONGET	romain	06 10 03 96 75	romain.longet@bbox.fr
53 37 0323	US GENILLE 2	HERLORY	Christophe	06 23 17 76 00	herlory.c@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 3	GUDE	Christophe	06 28 02 61 22	christophe.gude@draeger.com
53 37 0420	JS. METTRAY 3	BOURDEAU	Charly	06 82 89 95 95	charlisabourdeau@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 4 – POULE G

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 4 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
53 37 0457 TC REIGNAC 1 *	/ 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 *	/ 53 37 0560 AZAY TC. 2

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 *	/ 53 37 0457 TC REIGNAC 1
53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3
53 37 0560 AZAY TC. 2 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 4

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 4 *	/ 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 *	/ 53 37 0457 TC REIGNAC 1
53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 *	/ 53 37 0560 AZAY TC. 2

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 *	/ 53 37 0560 AZAY TC. 2
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
53 37 0457 TC REIGNAC 1 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 4

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 *	/ 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
53 37 0715 TC CINQ MARS 4 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3
53 37 0560 AZAY TC. 2 *	/ 53 37 0457 TC REIGNAC 1

53 37 0050	TC. LOCHOIS 4	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0457	TC REIGNAC 1	BEFFARA	Thomas	06 52 92 85 05	thomas.beffara.tb@gmail.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY 2	CHEROUVRIER	Patrick	06 37 85 40 15	patrickcherouvrier@gmail.com
53 37 0560	AZAY TC. 2	ROUXEL	Thierry	06 76 04 65 93	thierry.rouxel@laposte.net
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 3	MOREAU	Johann	06 62 17 75 08	johannmoreau@orange.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 4	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2, D3, D4, D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 4 – POULE H

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0051 US. ST PIERRE 4 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7 *	/ 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 4
53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3 *	/ 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7
53 37 0051 US. ST PIERRE 4 *	/ 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 4

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0051 US. ST PIERRE 4 *	/ 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 *	/ 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7

53 37 0051	US. ST PIERRE 4	FAUGERON	Romain	06 09 36 01 28	romain.faugeron@gmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 7	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 4	CHAMARD	Baptiste	06 88 05 09 29	chamard.baptiste@free.fr
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 4	WOJTINIAK	Daniel	06 89 23 17 72	daniel.wojtiniak@wanadoo.fr
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 1	VERNEAU	Quentin	06 24 51 80 66	q.verneau@gmail.com
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 3	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 5 – POULE A

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0477 TENNIS SEPPOIS 1 *	/ 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2
53 37 0463 TC. MONNAIE 2 *	/ 53 37 0452 TC REUGNY 1
53 37 0043 ACA Tennis 5	Exempte

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0452 TC REUGNY 1	Exempte
53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 5
53 37 0477 TENNIS SEPPOIS 1 *	/ 53 37 0463 TC. MONNAIE 2

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0043 ACA Tennis 5 *	/ 53 37 0477 TENNIS SEPPOIS 1
53 37 0452 TC REUGNY 1 *	/ 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2
53 37 0463 TC. MONNAIE 2	Exempte

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2	Exempte
53 37 0452 TC REUGNY 1 *	/ 53 37 0477 TENNIS SEPPOIS 1
53 37 0463 TC. MONNAIE 2 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 5

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0043 ACA Tennis 5 *	/ 53 37 0452 TC REUGNY 1
53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2 *	/ 53 37 0463 TC. MONNAIE 2
53 37 0477 TENNIS SEPPOIS 1	Exempte

53 37 0043	ACA Tennis 5	AUBERT	Antoine	06 98 64 87 63	antoine.aubert0685@orange.fr
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 2	BRUNEAU	Nicolas	06 61 33 47 57	bruneau_nicolas@yahoo.fr
53 37 0452	TC REUGNY 1	LAUGERE	Franck	06 22 77 47 85	f.laugere37@gmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 2	LEGEARD	Sonny	06 58 89 95 91	sonny.legeard@gmail.com
53 37 0477	TENNIS SEPPOIS 1	BOUCARD	Anthony	07 83 53 31 49	tonybou110@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 5 – POULE B

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0457 TC REIGNAC 2	Exempte
53 37 0044 USE. AVOINE 6 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4
53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 2 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 3

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0044 USE. AVOINE 6 *	/ 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4 *	/ 53 37 0457 TC REIGNAC 2
53 37 0173 AS. LUYNES 3	Exempte

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0339 ASSTENNIS DU PAYS DE RACAN 2	Exempte
53 37 0173 AS. LUYNES 3 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4
53 37 0457 TC REIGNAC 2 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 6

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0173 AS. LUYNES 3 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 6
53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 2 *	/ 53 37 0457 TC REIGNAC 2
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4	Exempte

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0044 USE. AVOINE 6	Exempte
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4 *	/ 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2
53 37 0457 TC REIGNAC 2 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 3

53 37 0044	USE. AVOINE 6	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 3	LAFaux	Yoann	07 81 50 63 51	yoann.lafaux@gmail.com
53 37 0339	ASS TENNIS PAYS DE RACAN 2	CHAUvREAU	Gabriel	06 99 17 05 92	gabriel.chauvreau@sfr.fr
53 37 0457	TC REIGNAC 2	HOUDIN	Michaël	06 11 12 70 96	jimmyhoud@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 4	MORIN	Frédéric	02 47 50 38 23	fredmorin37@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 5 – POULE C

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5 *	/ 53 37 0263 AS.MONTS 5
53 37 0049 TC. LIGUEIL 3 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 6
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2	Exempte

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 6	Exempte
53 37 0263 AS.MONTS 5 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5 *	/ 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 6 *	/ 53 37 0263 AS.MONTS 5
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 *	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5
53 37 0049 TC. LIGUEIL 3	Exempte

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0263 AS.MONTS 5	Exempte
53 37 0715 TC CINQ MARS 6 *	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5
53 37 0049 TC. LIGUEIL 3 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 6
53 37 0263 AS.MONTS 5 *	/ 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5	Exempte

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 2	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0049	TC. LIGUEIL 3	BALLU	Christophe	06 65 74 77 00	christopheballu@orange.fr
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 5	QUERE	Joshua	06 52 26 68 52	joshua.quere@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 5	CAMUS	THIERRY	06 89 62 73 08	letacamus@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 6	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.



Epreuves par équipes

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 036 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2024

DIVISION 5 – POULE D

Responsable : Yves USAL -yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 21/04/2024

53 37 0242 TC. LA RICHE. 5	Exempte
53 37 0505 TRUYES CORMERY 3 *	/ 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
53 37 0715 TC CINQ MARS 5 *	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4

Journée 2 - 05/05/2024

53 37 0505 TRUYES CORMERY 3 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 5
53 37 0360 TC. NAZELLES 2 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4	Exempte

Journée 3 - 26/05/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 5	Exempte
53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 *	/ 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 *	/ 53 37 0360 TC. NAZELLES 2

Journée 4 - 02/06/2024

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 *	/ 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3
53 37 0715 TC CINQ MARS 5 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5
53 37 0360 TC. NAZELLES 2	Exempte

Journée 5 - 09/06/2024

53 37 0505 TRUYES CORMERY 3	Exempte
53 37 0360 TC. NAZELLES 2 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 5
53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 *	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4

53 37 0144	ST AVERTIN TENN 4	JEAN	Lionel	07 49 13 75 47	lionel_jean@hotmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 5	TESTEAUX	Maxime	06 31 64 55 61	maxime.testeaux@laposte.net
53 37 0360	TC. NAZELLES 2	COULON	Jean-Michel	07 68 92 18 62	boulon0102@free.fr
53 37 0505	TRUYES CORMERY 3	BLANCHET	Andre	07 69 87 04 98	andreblanchet1961@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 5	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 20 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.